

PROJET DE MULTILOGEMENTS



LE PROJET



Construction de deux multilogements
à trois étages de 18 unités chacun

L'ENDROIT



À l'angle du chemin François-Hertel et
de la rue Lévesque, à l'entrée de la ville de Magog

LES PRINCIPALES ÉTAPES

1. Fusionner les lots 3 274 983 et 3 274 996
2. Démolir les bâtiments désaffectés et nettoyer les lots
3. Construire deux multilogements en harmonie avec le secteur et l'environnement
4. Prévoir un trottoir en pente pour les personnes à mobilité réduite
5. Reboiser la partie est, et planter arbres et arbustes
6. Installer une deuxième borne-fontaine
7. Installer une clôture en bois pour cacher les ordures

LES PARTICULARITÉS

- Logements 3 ½ et 4 ½ en pleine nature
- À proximité des sites d'intérêt (Mont-Orford, Marais de la Rivière aux Cerises, lac Memphrémagog, centre-ville, etc.)
- Matériaux et architecture en harmonie avec les bâtiments adjacents
- Ascenseurs et logements accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Grandes terrasses panoramiques
- Stationnements intérieurs, extérieurs pour voitures et pour vélos
- Borne pour voitures électriques



La création de logements près d'une grande aire de circulation **favorisera l'achalandage, l'économie et la création d'emplois dans la région.**

Tous les partenaires et les fournisseurs retenus seront **des entreprises locales.**



Construire **un projet durable**,
c'est miser sur **une croissance continue**.

